

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 09847 Numéro SIREN : 832 679 765 Nom ou dénomination : PASSION

Ce dépôt a été enregistré le 17/05/2024 sous le numéro de dépôt 12176

Désignation de l'entreprise : PASSION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise : 4 Avenue Foch 75016 PARIS-16		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 83267476500012		Néant ☐ *	
CERTIFIÉ CONFORME		Exercice N clos le : 30-06-2022	
		Bn 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC
	Frais de développement*	CX	CQ
	Cessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK
STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
COMPTES DE RÉGULARISATION	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
COMPTES DE RÉGULARISATION	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	74 338
		1A	74 338
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'1 an :
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

Désignation de l'entreprise		PASSION		Exercice N	
				Néant ☐ *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	82		
	Report à nouveau	DH	+55		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DI	10 027	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	2 531		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			
	Dettes fiscales et sociales	DY	13 096		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	48 683		
Compte régut	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	64 310		
Ecart de conversion passif *		TOTAL (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	74 338		
RÉFÉRENCES	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	64 310		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIF N° 2024 - SD 4049

Formulaires obligatoires (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : PASSION						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et importations intra-communautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FI		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FI		FK		FL		
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	2 326	
	Autres Produits (1) (11)					EQ	4 150	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 476
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FL		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	4 857	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 103	
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	IMMOBILISATIONS	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, et 3) indiqué dans la case HS) *		HR		GA	
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)						GE	116
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	6 076
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	400	
Opérations et	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	400	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2022-NGT-3D

Désignation de l'entreprise <u>PASSION</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRIMAIRE EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	400
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	400
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-400
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	
Impôts sur les bénéfices *		IK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IL	6 476
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IM	6 476
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		IN	
RENVOIS	(1) Dont produits nés partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HR	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IS	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IT	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	IU	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	IV	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	IV	
	(9) Dont transfert de charges	AV	2 326
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5	AW	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	AX	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	AY	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
FRANCHISE	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	400		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

PASSION
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 10 000 euros
Siège social : 62 rue Edouard Branly
93100 MONTREUIL

832 679 765 RCS BOBIGNY

EXERCICE CLOS LE 30/06/2022

TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DU 29 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé font ressortir un résultat net comptable nul. Il n'y a donc pas lieu d'affecter le résultat.

L'actionnaire unique rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La présidence

